

RECOMMANDATIONS

SOUTENIR LES JEUNES DANS LEUR CONCILIATION ÉTUDES- TRAVAIL-VIE PERSONNELLE



Synthèse tirée du rapport *L'attractivité du marché de l'emploi à Montréal : enjeu de santé publique chez les jeunes élèves de niveau secondaire en situation de vulnérabilité*.

Rédigé par Paulina Lafortune Atangana Ndem, étudiante à la maîtrise en santé publique – option promotion de la santé, École de santé publique de l'Université de Montréal.

Réalisé en novembre 2024 dans le cadre d'une collaboration de Réseau réussite Montréal et de la Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.



Réseau réussite
Montréal

SURVOL DE LA DÉMARCHE

Une démarche de consultation a été menée entre février et mai 2024 afin de mieux comprendre l'expérience vécue par les jeunes montréalais sur le marché du travail, et d'enrichir les connaissances issues de la littérature sur le travail des jeunes et la conciliation études-travail-vie personnelle.

La présente synthèse offre un aperçu des consultations menées auprès de deux groupes de participant-es : les intervenant-es et les jeunes.

CONSULTATION DES INTERVENANTS

Ce volet a pris la forme d'entrevues semi-dirigées réalisées en virtuel auprès de **onze intervenant-es** jeunesse provenant des milieux scolaire et communautaire. D'une durée d'environ trente minutes, ces entrevues ont permis de recueillir leurs perceptions des causes de l'attractivité du marché de l'emploi, des conséquences de cette attractivité et des pratiques visant à en atténuer les effets, ainsi que des besoins de formation et de soutien des intervenant-es en lien avec le travail chez les jeunes.

CONSULTATION DES JEUNES

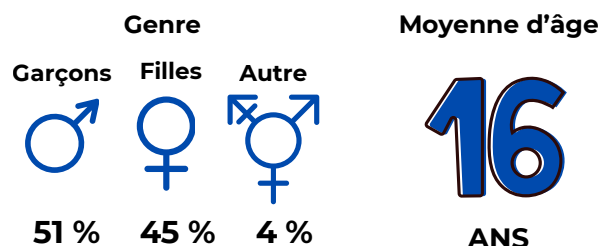
La consultation des jeunes a été réalisée en présentiel dans cinq écoles secondaires, un centre de formation générale des adultes et une maison des jeunes de Montréal, joignant **47 jeunes** âgés de 13 à 20 ans. Tenues sous forme de discussions en sous-groupes d'environ 90 minutes, les rencontres portaient sur les motivations des jeunes à l'emploi, sur les retombées positives et négatives du travail, ainsi que sur les ressources disponibles pour les soutenir.

UNE NOTE SUR LE CONTEXTE

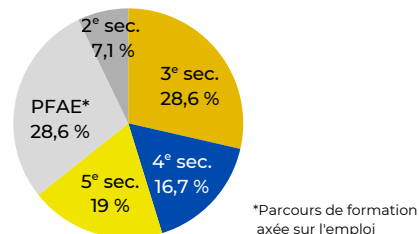
Bien que les consultations aient été réalisées avant l'entrée en vigueur de la Loi encadrant le travail des enfants, les résultats présentés demeurent pertinents, dans la mesure où ils offrent un portrait des réalités vécues par les élèves occupant un emploi et permettent de mieux comprendre les enjeux liés à la conciliation études-travail-vie personnelle.

PROFIL DES JEUNES RENCONTRÉS

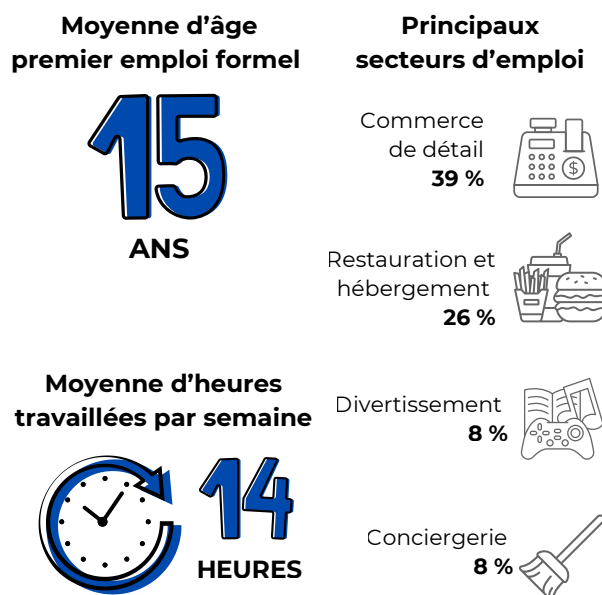
CARACTÉRISTIQUES PERSONNELLES



Année scolaire



CARACTÉRISTIQUES LIÉES À L'EMPLOI



RECOMMANDATIONS

Les diverses démarches réalisées durant l'année scolaire 2023-2024 afin de mieux comprendre les rouages de la conciliation études-travail-vie personnelle (CETV) et l'attractivité du marché de l'emploi ont permis de formuler des recommandations d'actions à mettre en oeuvre, en collaboration avec divers milieux.

POLITIQUES PUBLIQUES ET REPRÉSENTATIONS

Auprès de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) :

- Communiquer les enjeux soulevés par les jeunes et les intervenant-es lors des consultations.
- Adapter les outils et les canaux de diffusion afin de faciliter la compréhension et de joindre davantage de jeunes.
- Simplifier l'accès au processus de plainte pour les jeunes, notamment en offrant un accompagnement téléphonique où une personne remplit les formulaires à partir de la situation décrite par le jeune.

Auprès du ministère de l'Éducation ou des centres de services et commissions scolaires :

- Repenser l'organisation scolaire afin de pouvoir s'adapter au besoin de CETV de certains jeunes (particulièrement en formation générale des adultes [FGA], en formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé [FMS] et en formation préparatoire au travail [FPT]) – par exemple : stages rémunérés, cours à distance, reconnaissance de crédits pour du bénévolat, emploi encadré, etc.
- Intégrer des stages ou des heures de bénévolat obligatoires dans le programme scolaire des jeunes du secondaire en formation générale des jeunes (FGJ).
- Intégrer formellement dans le programme scolaire du contenu théorique lié à la littératie juridique du travail, et ce, pour les élèves qui n'ont pas encore l'âge légal d'occuper un emploi.

SENSIBILISATION, PROMOTION, DIFFUSION

Auprès du milieu scolaire et des employeurs :

- Promouvoir le renforcement des collaborations entre le milieu scolaire et les entreprises afin d'offrir divers moyens d'apprentissage aux jeunes (ex. : visite en entreprise, stage, témoignage, bénévolat, etc.).
- Sensibiliser les employeurs à l'enjeu de la CETV et à la loi encadrant le travail des jeunes afin de favoriser leur engagement pour la réussite éducative de leurs élèves employés. Moyen possible : campagne publicitaire.
- Faire la promotion de l'approche « employeur engagé pour la réussite éducative » auprès des entreprises qui engagent des élèves.
- Sensibiliser les employeurs aux spécificités découlant de l'accompagnement de stagiaires et de l'effet sur le parcours scolaire de ceux-ci.

RECOMMANDATIONS (SUITE)

Auprès des intervenant-es jeunesse :

- Promouvoir auprès des intervenant-es les outils existants favorisant une bonne CETV et les mettre à leur disposition.

Auprès des parents :

- Sensibiliser les parents à l'enjeu de la CETV.
- Mettre en oeuvre et poursuivre des actions soutenant la persévérance scolaire, la réussite éducative et la CETV.

FORMATION

Auprès des intervenant-es jeunesse :

- Former le personnel qui intervient auprès des jeunes sur les notions de CETV et les amener à considérer le surinvestissement d'un jeune dans son emploi comme un signal d'alarme.
- Mettre en oeuvre des formations ou un accompagnement pour faciliter la compréhension, l'appropriation et l'utilisation des outils conçus pour sensibiliser à une bonne CETV.

INTERVENTION

Auprès des jeunes :

- Mettre en place et poursuivre des actions diversifiées soutenant la persévérance scolaire, la réussite éducative et la CETV.
- Éduquer les jeunes en matière d'emploi par différents moyens visant l'acquisition de connaissances, notamment, sur leurs droits et leurs devoirs au travail, la législation en vigueur, la culture du marché du travail, etc.
- Mettre sur pied des initiatives visant l'acquisition de connaissances et de compétences en littératie financière.
- Mettre sur pied des projets engageants qui intègrent à la fois des concepts théoriques, des cours et des applications pratiques, renforçant ainsi l'apprentissage des élèves et leur préparation au monde du travail.
- Accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences personnelles et sociales, afin de les préparer à entrer sur le marché du travail et de les outiller pour faire face à la gestion des relations professionnelles.

Auprès des parents :

- Explorer les expériences vécues des parents en lien avec le travail des jeunes et leur proposer des outils adaptés.



Réseau réussite
Montréal

www.reseaureussitemontreal.ca

Partenaire financier de Réseau réussite Montréal

Québec 